



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-104695>

Département(s) de publication : 13

Annonce n° 25-104695

Travaux

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Société publique des écoles marseillaises

Type de Numéro national d'identification : SIRET

N° National d'identification : 20009767300020

Ville : Marseille

Code postal : 13002

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 13

Section 2 - Communication

Lien direct aux documents de la consultation : <https://www.marches-publics.info/mpiaaws/index.cfm?fuseaction=dematent.login&type=Dce&Idm=1708894>

Identifiant interne de la consultation : 2025-0127

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : achats@splain-ecolesmarseillaises.fr

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** Renvoi au règlement de la consultation
- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve :** Renvoi au règlement de la consultation
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve :** Renvoi au règlement de la consultation

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limite de réception des plis : 27/10/2025 à 12:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui
L'acheteur exige la présentations de variantes : Non
Critères d'attribution : énoncé dans le Rc

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : Travaux de réhabilitation de l'école élémentaire Abeilles

Code CPV principal - Descripteur principal : 45214210

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : Le projet prévoit la refonte complète de l'établissement composé d'un ancien immeuble réhabilité en école élémentaire en R+5, d'un bâtiment historiquement école en R+1, la création d'une salle d'activités en RDC sur cour, la restructuration de la zone cuisine, ainsi que la création d'un réfectoire en extension neuve. Enveloppe prévisionnelle des travaux : 4 100 000 euro (s) HT (Valeur octobre 2025) Le délai global prévu pour l'exécution de l'ensemble des travaux est de 15 mois maximum, période de préparation de 1 mois incluse Démarrage des travaux prévu pour janvier 2026 Procédure librement adaptée, en application de l'article L2123-1 -1°

Lieu principal d'exécution du marché : 14 rue Flégier 13001 - Marseille

Durée du marché (en mois) : 15

La consultation comporte des tranches : Oui

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Oui

Détail sur la visite (si oui) : Les visites seront organisées au choix du candidat le 30 septembre à 14h30 ou le jeudi 9 octobre à 9h00 au 14 rue Flégier -13001 Marseille. Les candidats devront s'inscrire impérativement, préalablement à la visite, à l'adresse suivante : j.favre@splain-ecolesmarseillaises.fr

Autres informations complémentaires : Le présent marché n'est pas alloti. La rémunération du titulaire est à prix global et forfaitaire. Les prix sont révisibles mensuellement Les variantes ne sont pas autorisées. Le marché comporte des prestations supplémentaires éventuelles (PSE) aux CCTP 08 Serrurerie ; CCTP 10 Menuiseries intérieures et CCTP 13 Electricité Le marché objet de la consultation contient une tranche optionnelle décrite au CCTP 18 portant sur les équipements techniques de la cuisine dissociables du bâti. Conformément à l'article R.2123-5 du Code, le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité d'engager une négociation avec au maximum cinq (5) candidats, après classement des offres sur la base des critères de jugement des offres définis au règlement de la consultation sous réserve d'un nombre suffisant d'offres. Les opérateurs économiques peuvent se porter candidats individuellement ou sous forme de groupement. Dans ce dernier cas, les candidats ne peuvent modifier la composition de leur groupement entre la date de remise des candidatures et la date de signature du marché en dehors des exceptions prévues à l'article R2142-26 du code de la commande publique. En cas de recours à la négociation, les candidats en groupement pourront en conséquence, demander au pouvoir adjudicateur, l'autorisation de modifier la composition de leur groupement. En cas de constitution d'un groupement, il ne sera exigé aucune forme particulière au groupement attributaire. Dans le cas d'un groupement conjoint, le mandataire sera solidaire, pour l'exécution du marché, de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles à l'égard du pouvoir adjudicateur. Cette exigence se justifie, d'une part, par les enjeux calendaires du projet qui obligent à prendre toute mesure permettant de restreindre le risque de défaillance du titulaire ou de l'un de ses membres et, d'autre part, par la nature même du marché qui justifie de responsabiliser le mandataire en tant que garant de l'agrégation des compétences nécessaires à la bonne réalisation des travaux. Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit d'apporter, au plus tard 8 jours avant la date limite fixée pour la réception des offres, des modifications de détail au dossier de consultation. Les candidats devront alors répondre sur la base du dossier modifié sans pouvoir élever aucune réclamation à ce sujet. Si pendant l'étude du dossier par les candidats la date limite ci-dessus

est reportée, la disposition précédente est applicable en fonction de cette nouvelle date. Le délai de validité des offres est fixé à 180 jours à compter de la date limite de réception des offres (le cas échéant, des offres finales après négociation). En application de l'article R 2122-7 du Code de la Commande Publique, le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité de confier ultérieurement au titulaire du marché un ou plusieurs nouveaux marchés ayant pour objet la réalisation de prestations similaires. En application des dispositions de l'article L2112-2 du Code de la commande publique, le titulaire devra réaliser une action d'insertion permettant l'accès ou le retour à l'emploi de personnes rencontrant des difficultés sociales et/ou professionnelles particulières. Les candidatures et offres seront obligatoirement remises par la voie électronique via le profil d'acheteur <https://www.marches-publics.info/> En application de l'article R2191-4 du code de la commande publique, une avance est accordée au titulaire ou son sous-traitant de premier rang

Date d'envoi du présent avis à la publication : 19/09/2025